



## Conflit suite à un décès

-----  
Par lili76

bonsoir,  
mon concubin est décédé le 22 septembre 2009, il louait un appartement et je suis donc venue m'installer chez lui, les factures concernant l'appartement étaient à son nom mais nous partagions les frais, j'ai fait un crédit pour acheter du nouveau mobilier et faire quelques travaux dans l'appartement, la plupart des meubles étaient à son nom, suite à son décès, je suis restée dans l'appartement et j'ai donc gardé nos meubles et j'ai fait changer les factures à mon nom; depuis plusieurs mois je suis en conflit avec ses parents et frères et il me réclament le mobilier qui se trouve dans l'appartement, suis-je obligée de leur donner ces meubles alors qu'ils ont déjà venus à l'appartement quelques jours après son décès pour prendre certaines affaires personnelles de mon concubin et qu'il n'y a pas de testament?

-----  
Par jury34

Bonjour,

Du nouveau à votre situation?

Cordialement